



Centre d'archives privées d'Etopia

Règlement de la salle de consultation

Le centre est accessible au public **sur rendez-vous** au jours d'ouverture renseignés dans la rubrique Accessibilité du site <http://rhizome.etopia.be>

L'accès en est gratuit.

Conditions d'accès

1. Tous les usagers sont invités à compléter une fiche d'inscription reprenant leurs coordonnées et le but de leurs recherches.
2. Les usagers doivent informer le personnel du Centre des archives qu'ils souhaitent consulter en amont de leurs visites.
3. Les vestes et sacs devront être déposés auprès du bureau de l'assistante documentaliste-archiviste.
4. Aucune nourriture ou boisson ne sont autorisées dans l'espace de consultation.
5. La consultation aura lieu en salle de consultation uniquement. L'utilisateur est tenu de faire preuve du plus grand soin lors de la consultation des pièces. Il conviendra de respecter parfaitement l'ordre des dossiers communiqués.
6. Les documents ne pourront être prêtés. Mais si l'on souhaite réserver des dossiers pendant quelques temps, il suffira de le demander au responsable de la salle.
7. L'usage de la photocopie est permis dans certaines limites. Il n'est pas prévu de pouvoir reproduire les dossiers dans leur intégralité.
8. Le chercheur s'engage à transmettre au centre d'archives un exemplaire du travail qu'il aura réalisé à partir de sa consultation (article, mémoire, brochure, etc.).